Un communiqué de presse de la mairie de Terrasson-Lavilledieu en date du 3 juillet 2020 au sujet des "Reprises des concessions funéraires abandonnées" au cimetière de Lavilledieu...

"A l'initiative de la Ville de Terasson-Lavilledieu, une procédure de reprise de concessions funéraires en état d'abandon débutera au cimetière de Lavilledieu prochainement. Une concession est réputée abandonnée lorsqu'elle a plus de trente ans d'existence, si la dernière inhumation a été effectuée il y a plus de 10 ans, et lorsque l'état d'abandon est constaté (monuments fracturés, plaques cassées, ronces et mauvaises herbes envahissant la tombe,…). Une quinzaine de sépultures seraient concernées par cette reprise qui s'étalera sur 3 ans. La population des lieux-dits de Charpenet, Marquoil, La Pagésie et du village de Lavilledieu est invitée à collaborer avec la Mairie dans la recherche des ayants-droits. Vous pouvez contacter le service de l'Administration Générale / Cimetière au numéro suivant : 05.53.51.47.00 ou vous déplacer en mairie afin d'identifier les tombes concernées par la reprise".